



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

PRÉFET DE PARIS

Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt d'Île-de-France

**Procès verbal de la commission
interdépartementale
de préservation des espaces naturels, agricoles et
forestiers (CIPENAF)
du 2 octobre 2015**

La commission interdépartementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers s'est réunie le 2 octobre 2015 (13h30 à 18h00) à la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation et de l'agriculture d'Île-de-France (DRIAAF).

ETAIENT PRESENTS :

Avec voix délibérative :

- Monsieur Bertrand MANTEROLA, directeur-adjoint de la DRIAAF représentant le préfet de la région d'Île-de-France,
- Madame Elvira MELIN représentante de Madame la directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France,
- Monsieur Noël JOUTEUR, représentant du directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France (DRIEA),
- Monsieur Philippe DRESS, représentant du directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France (DRIEE),
- Monsieur Pierre-Jean GRAVELLE, représentant le président du conseil départemental du Val-de-Marne,
- Monsieur Pascal LEPERE, président de la coordination rurale,
- Monsieur Francis REDON représentant la présidente de l'association 'France Nature Environnement Île-de-France',
- Monsieur Yves SALMON représentant le président de la fédération interdépartementale des chasseurs d'Île-de-France.

Sans voix délibérative : les autres participants, observateurs

- Madame Magali GIRARD, DRIEE Île-de-France,
- Madame Florence LUNDY, DRIAAF Île-de-France,
- Monsieur Olivier RICHARD, UT DRIEA 94,
- Monsieur Pascal SIXT, chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France,
- Monsieur François HUART, AEV,
- Monsieur Fabien DOISNE UT DRIEA 93,
- Monsieur Olivier ROUSSELLE, DRIAAF Île-de-France.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS AVEC POUVOIRS :

- Monsieur Guy KERMIN, président de la chambre des notaires des Hauts-de-Seine, ayant donné mandat à Monsieur Noël JOUTEUR.
- Monsieur Guilhem LESSAFRE, président de l'association Centre ornithologique d'Île-de-France (CORIF), ayant donné mandat à Monsieur Francis REDON.
- Monsieur Jean-Luc DAIRIEN, directeur de l'INAO. ayant donné mandat à Monsieur Philippe DRESS
- Monsieur Etienne MAGNITOT président du centre régional de la propriété forestière, ayant donné mandat à Madame Elvira MELIN.

Avec huit présents et quatre pouvoirs, soit 12 voix sur 22, le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

1. Avis sur le PLU de Villeneuve-Saint-Georges (94),
2. Avis sur le PLU de Sevran (93),
3. Avis sur le PLU de Livry-Gargan (93),
4. Avis sur le PLU de Villetaneuse (93).

AVIS SUR LES PROJETS :

1. Avis sur le projet du PLU de Villeneuve-Saint-Georges (94) :

La commission a examiné ce projet et a rendu l'avis suivant à l'unanimité moins une abstention:

Avis favorable

2. Avis sur le projet du PLU de Sevran(93) :

La commission a examiné ce projet et a rendu l'avis suivant à l'unanimité moins une abstention :

Avis favorable sous réserve du maintien d'une destination naturelle de la majorité de la plaine assurant une fonctionnalité écologique entre le parc du Sausset et le parc de la Poudrerie, avec une réduction forte d'emprise au sol autorisée (règlement zone Nta) proposée dans le document examiné au taux de 35%.

Recommandation :

- Préciser le devenir des terrains de Moncelleux dans le cadre du projet agricole du territoire du Grand Roissy.

3. Avis sur le projet du PLU de Livry-Gargan (93) :

La commission a examiné ce projet et a rendu l'avis suivant à l'unanimité moins une abstention:

Avis favorable sous conditions de :

- la réduction significative de l'extension de la ZAE Hochaille, actuellement incompatible avec la préservation de la fonctionnalité de la continuité écologique identifiée sur cette zone,
- justifications économiques complémentaires sur l'extension de la ZAE et de sa localisation,
- densifier l'actuelle ZAE.

Recommandation :

- Réaliser une étude sur la prise en compte de la continuité écologique par le projet d'extension de la ZAE.

4. Avis sur le projet du PLU de Villetaneuse(93) :

La commission a examiné ce projet et a rendu l'avis suivant à l'unanimité moins une abstention:

Avis favorable sous réserve :

- de la diminution de la consommation des jardins familiaux avec une densification de l'urbanisation projetée sur cette zone,
- de la densification des espaces d'habitat prévus par le SDRIF,
- de conserver un espace naturel fonctionnel de part et d'autre du ru en vue de sa réouverture.



Jean-François CARENCO